

Conseil Communal
Séance du 14 octobre 2009

Etaient présents :

*MM. BESSELING Yves, Bourgmestre-Président ;
COLLARD, NOTET et GROGNA, Echevins ;
MARS, MOUTON, ARNOULD, GOURDANGE, PIGEON, PAUL, SONNET, REYTER,
LAMOLINE, CONRARD et LHOAS, Conseillers ;
GIERENS Bernard, Secrétaire Communal*

La séance est ouverte.

Monsieur le Bourgmestre propose la modification des points 5 et 6.

Ceux-ci s'intituleront comme suit :

5. Renforcement du compteur électrique pour la salle « Le Tram » à Assenois : octroi d'un subside extraordinaire.
Renforcement du compteur électrique pour la salle « Al Golette » à Chenogne : octroi d'un subside extraordinaire.
6. Constitution d'une Intercommunale de l'Environnement – Convocation aux Assemblées générales extraordinaires du Secteur Assainissement Idélux et des Intercommunales Idélux et AIVE du 15 octobre 2009 : approbation de l'ordre du jour.
Convocation à l'Assemblée générale du secteur Assainissement du 28 octobre 2009 : approbation de l'ordre du jour.

1. Désignation d'un Secrétaire Communal faisant fonction du 7 au 25/09/2009 inclus : ratification.

Le Conseil Communal ratifie la désignation de Madame Mary-Paule GOOSSE en qualité de Secrétaire Communal faisant fonction durant les congés du Secrétaire Communal.

2. Fabrique d'Eglise d'Assenois : nouvelle composition : avis.

Le Conseil Communal émet un avis favorable concernant la démission du Conseil de Fabrique de Monsieur Frantz SCHEUREN ainsi que la nomination de Monsieur Guy de COUNE comme Président de la Fabrique d'Eglise d'Assenois et la nomination de Monsieur Joseph GUISSARD comme membre du Conseil de Fabrique (pour terminer le mandat de Monsieur de COUNE).

3. Avis sur compte de la Fabrique d'Eglise d'Assenois.

Le Conseil Communal émet un avis favorable sur le compte de la Fabrique d'Eglise d'Assenois pour l'exercice 2008. Celui-ci se présente comme suit :

Recettes	Dépenses	Boni	Intervention communale
24.479,40 €	14.472,73 €	10.006,67 €	13.171,50 €

4. Devis forestier SS/943/5/2005 – B 1177 Triage de Molinfaing Devis forestier SS/943/4/2005 – B 1114 Triage de Molinfaing Devis forestier SS/943/4/2006 – B 1217 Triage de Vaux-sur-Sûre : demandes de liquidation de subsides.

Le Conseil Communal approuve les demandes de liquidation des subsides promis. Les montants des subventions s'élèvent à :

- 914,64 € pour le devis n° SS/943/5/2005 – B 1177
- 10.019,12 € pour le devis n° SS/943/4/2005 – B 1114
- 10.904,11 € pour le devis n° SS/943/4/2006 – B 1217

5. Renforcement du compteur électrique pour la salle « Le Tram » à Assenois : octroi d'un subside extraordinaire. Renforcement du compteur électrique pour la salle « Al Golette » à Chenogne : octroi d'un subside extraordinaire.

Le Conseil Communal octroie deux subsides extraordinaires pour les renforcements des compteurs électriques des deux salles mentionnées ci-dessus suivant les offres d'Interlux : 1.095,66 € pour la salle de Chenogne et 1.294,35 € pour la salle d'Assenois.

Il s'agit d'une mesure d'égalité par rapport aux villages disposant d'une salle communale.

Application de la législation sur les subsides. Dispense de remise des pièces.

6. Constitution d'une Intercommunale de l'Environnement – Convocation aux Assemblées générales extraordinaires du Secteur Assainissement Idélux et des Intercommunales Idélux et AIVE du 15 octobre 2009 : approbation de l'ordre du jour. Convocation à l'Assemblée générale du secteur Assainissement du 28 octobre 2009 : approbation de l'ordre du jour.

Le Conseil Communal marque son accord sur les différents points des ordres du jour des Assemblées générales extraordinaires du Secteur Assainissement Idélux, des Intercommunales Idélux et AIVE et de l'Assemblée générale du secteur Assainissement.

Au point de vue d'une Intercommunale de l'Environnement, il y a de nombreuses raisons juridiques et financières pour lesquelles il convient de procéder à une opération de scission d'Idélux et de fusion partielle par absorption du Secteur Assainissement d'Idélux par un

nouveau secteur à créer au sein de l'AIVE. Il y aura ainsi une intercommunale pure spécialement dédiée à l'environnement susceptible de revendiquer l'exception de la relation « in house » dans les relations entre les communes et l'intercommunale.

Informations de Daniel COLLARD – Président du Secteur Assainissement.

7. Octroi de subsides annuels aux clubs de football : saison 2009-2010.

Présentation : Patrick NOTET

Comme chaque année, le Conseil Communal marque son accord quant à l'octroi de subsides aux 5 clubs de football de la Commune :

- E.S. Vaux-sur-Sûre
- R.U.S. Bercheux
- E. S. Chaumont
- W.C. Sibret
- R.A.F.C. Cobreville.

Pour rappel : subsides pour des investissements.

Le montant de la subvention varie en fonction de la division et des équipes d'âge.

Application de la législation sur les subsides. Dispense de remise des pièces.

8. Création d'une maison de garde de Médecine Générale à Bastogne (statuts) : présentation, approbation et désignation d'un représentant.

Présentation : Lucien CALLANT

Le Conseil Communal approuve les statuts de la Maison de Garde de Médecine Générale et désigne un représentant de la Commune, à savoir l'Echevin Patrick NOTET.

Informations via Patrick NOTET.

9. Vente de bois marchands : approbation du cahier général des charges et des clauses particulières.

Cette année, cette vente sera organisée avec les communes de Fauvillers, Léglise et Neufchâteau.

Le Conseil Communal, comme chaque année, approuve le cahier général des charges et les clauses particulières.

10. Renouvellement du contrat de collecte des déchets ménagers en porte-à-porte : approbation du projet de délibération.

Le contrat relatif à la collecte des déchets ménagers en porte-à-porte actuellement en cours d'exécution, conclu pour une durée de 10 ans, vient à échéance le 31 décembre 2011. Idélux demande donc aux communes concernées si elles souhaitent à nouveau faire partie du nouveau marché de collecte des déchets ménagers et assimilés.

Le Conseil Communal approuve le projet de délibération proposé et qui vise à confier à l'Intercommunale le soin de lancer un nouveau marché de collecte des déchets.

Informations : Daniel COLLARD.

11. Règlement communal concernant la gestion des déchets : mise à jour et approbation.

Suite à la modification proposée par Idélux Assainissement (notamment en raison du décret du 5 juin 2008 relatif à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions et les mesures de réparation en matière d'environnement), le Règlement communal concernant la gestion des déchets a été mis à jour. Le Conseil Communal approuve donc la nouvelle version.

Les modifications portent notamment sur de nouveaux types de déchets.

12. Nouveau règlement taxe pylônes GSM Exercices 2009 à 2012 : approbation.

Le Conseil Communal approuve le nouveau règlement taxe sur les pylônes GSM.

Montant de la taxe inchangé : 2.500 €.

Modification au niveau de la motivation du règlement sur base du règlement de la Province.

13. Accueil extra-scolaire : approbation du nouveau Programme CLE.

Le Conseil Communal approuve le programme CLE, qui a été approuvé par la Commission communale de l'Accueil réuni en sa séance du 06 octobre 2009. Propositions pour les années 2009 à 2014.

Informations : Patrick NOTET.

14. Motion de soutien aux agriculteurs producteurs laitiers : approbation.

Le Conseil Communal approuve le projet de motion destiné à améliorer le quotidien des exploitants laitiers wallons. Le Collège Communal estime urgent de remettre de l'ordre dans le secteur en maintenant et pérennisant à long terme les instruments de régulation européenne, afin d'ajuster l'offre et la demande de manière telle que les prix garantissent une rémunération décente aux producteurs.